COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 mai 2025, 7h30

Les actionnaires d'Icade approuvent pour la 4ème année consécutive les résolutions *Say on Climate* et *Say on Biodiversity*

Depuis 2022, Icade soumet à ses actionnaires des résolutions *Say on Climate and Biodiversity*, et a été la première entreprise française à faire le choix de distinguer ces deux résolutions l'an dernier. Icade renouvelle le vote de deux résolutions distinctes cette année auprès de ses actionnaires lors de son Assemblée Générale tenue le mardi 13 mai. Celles-ci portent sur les résultats du Groupe en matière de transition climatique et de préservation de la biodiversité en 2024.

Résolution *Say on Climate* approuvée à 99,28%
Résolution *Say on Biodiversity* approuvée à 99,36%

Des résultats encourageants en matière de transition climatique
Icade s'est donnée pour ambition de réduire de 28% ses émissions de CO_2 en valeur abolue, sur les scopes 1, 2 et 3 entre 2019 et 2030. Le Groupe a décliné cette ambition par métier et comptabilise chaque année la baisse d'intensité carbone réalisée.

En 2024, le Groupe a franchi un nouveau palier en matière de réduction de ses émissions de CO_2, et ce sur l'ensemble de ses métiers :

- Foncière : -43% d'intensité carbone entre 2019 et 2024, pour un objectif à -60% en 2030 ;
- Promotion : -20% d'intensité carbone entre 2019 et 2024, pour un objectif à -41% en 2030 ;
- Corporate : -20% d'émissions carbone en absolu entre 2019 et 2024, pour un objectif à -30% en 2030.

Ainsi, entre 2019 et 2024, Icade a réduit ses émissions de CO_2 de 44% en valeur absolue. Ceci s'explique notamment par la baisse de l'intensité carbone des métiers et par une moindre activité de la Promotion.

Pour accélérer la réduction de ses émissions, Icade a prévu 145 M€ d'investissements sur la période 2024-2030 pour rénover et améliorer la performance énergétique des actifs de la Foncière et accroitre la part des énergies renouvelables. **En 2024, 22,5 M€ ont été investis en ce sens**. Le pôle Promotion accroît également le recours aux énergies et aux matériaux sobres en carbone.

En matière de biodiversité, Icade a poursuivi en 2024 son action sur l'ensemble de ses activités :

- 55% des immeubles[1] dont Icade contrôle l'exploitation intègre des solutions de soutien à la nature[2], pour un objectif de 90% d'ici 2026 ;
- Au sein des parcs d'affaires, la Foncière a notamment investi dans un parc arboré d'1,5 hectare au sein du parc des Portes de Paris (ayant récemment reçu le label bas-carbone) ;
- 43% des nouvelles opérations du pôle Promotion renaturées[3] pour un objectif de 75% en 2026.

« *Malgré un contexte de marché difficile, Icade poursuit son engagement en matière de transition climatique et de préservation de la biodiversité. Deux enjeux que nous plaçons au cœur de notre stratégie de construction de la ville de 2050. Icade a été la première entreprise en France à faire voter deux résolutions distinctes sur le climat et la biodiversité l'année dernière. Cette nouvelle approbation de nos actionnaires valide nos choix et nous incite à poursuivre nos actions en faveur d'une ville plus durable.* » Nicolas Joly, Directeur général d'Icade.

Retrouver les résultats d'Icade en matière de climat et de biodiversité :

- Rapport de durabilité 2025 : https://www.icade.fr/finance/publications/rapport-de-durabilite-extrait-du-document-d-enregistrement-universel-2024.pdf
- Synthèse Climat 2025 : https://www.icade.fr/finance/publications/synthese-climat-mars-2025.pdf
- Synthèse Biodiversité 2025 : https://www.icade.fr/finance/publications/synthese-biodiversite-mars-2025.pdf

A PROPOS D'ICADE

A la fois foncière (patrimoine au 31/12/2024 de 6,4 Md€ - à 100% et en quote-part des co-entreprises) et promoteur (CA économique 2024 de 1,2 Md€), Icade est un acteur immobilier intégré opérant sur l'ensemble du territoire français. Partenaire de long terme, Icade répond aux évolutions des usages et met au cœur de son modèle les enjeux climatiques et la préservation de la biodiversité pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus durable. Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icade.fr

CONTACTS

Anne-Violette Faugeras
Directrice financements et relations investisseurs
+33(0)7 88 12 28 38
anne-violette.faugeras@icade.fr

Marylou Ravix
Chargée de communication externe
+33 (0)7 88 30 88 51
marylou.ravix@icade.fr

[1] *Hors parcs d'affaires.*
[2] *Solutions permettant de soutenir le développement de la biodiversité en ville telles que la végétalisation des espaces ou du bâti, la diversification des végétaux, l'aménagement d'habitats ou encore la gestion des éclairages pour la faune nocturne.*
[3] *La renaturation consécutive aux opérations de la Promotion est mesurée par l'évolution positive du CBSh (coefficient de biotope surfacique harmonisé) entre l'avant et l'après projet.*